







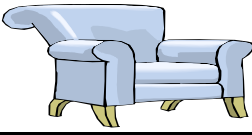






COMMUNE DE DENEZY GUIDE DE GESTION DES DECHETS

	Type de déchets	Mode de collecte	Lieu de collecte
	Déchets ménagers : Fruits et légumes, fleurs et plantes, épiluchures, marcs de café et de thé, coquilles d'œufs, cendres de bois	composter	chez soi en cas d'impossibilité, sur un tas de fumier d'un agriculteur l'ayant autorisé ou dans les sacs à ordures
	Déchets ménagers incinérables : Emballages sales, briques de lait, barquettes en sagex, ampoules ordinaires, objets composites non démontables pouvant être mis dans le sac poubelle (max 110 litres)	sac poubelle	Déchèterie
	Huiles végétales et minérales Attention : les huiles de friture ne doivent jamais être jetées dans l'évier ou les W.-C., car elles peuvent boucher les canalisations.	dans un récipient en plastique mis dans le sac poubelle (max 1 litre par sac)	Déchèterie
	Déchets du jardin : Gazon, branches, feuilles mortes, écorces de bois, tailles de haies	composter	chez soi ou -gazon : tas de fumier d'un agriculteur l'ayant autorisé
	Papier – carton : Journaux, papier, cartons aplatis Attention : pas de plastique, d'objets métalliques ou fenêtres plastiques d'enveloppes	benne	déchèterie
	Verre : Bouteilles, verres, pots de yogourts en verre, etc. (doivent être débarrassés des capsules et bouchons) Attention, pas de vitres, ni céramique ou porcelaine	benne à verre Tri par couleur	déchèterie
	PET : Bouteilles de boissons munies du sigle PET <u>uniquement</u> Attention : pas de bouteilles d'huile ou de vinaigre ou autres plastiques	sac prévu à cet effet	déchèterie
	Textiles : Habits, chaussures (excepté les souliers de ski), draps, etc. en bon état et propres sont récoltés dans des sacs en plastique fermés	container à habits	déchèterie
	Déchets encombrants : Meubles, jouets en plastique de grande taille, bois peint, fenêtres sans vitre et sans ferrure, matelas, etc.	benne	déchèterie
	Frigidaires, congélateurs, cuisinières	dans l'espace prévu à cet effet	déchèterie

	Electroménager Mixeurs, aspirateurs, fers à repasser, brosse à dents électriques, etc.	benne	déchèterie
	Electronique Télévisions, radios, chaînes Hi-Fi, cd, disquettes, cartouche à toner/encre, câbles	benne	déchèterie
	Aluminium et boîtes de conserve Boîtes en fer blanc et aluminium (rincées, débarrassées de leur étiquette et écrasées) Attention : pas d'emballage d'aluminium contenant du plastique ou du papier (brique de lait, emballage de cigarettes, sachet de potage, etc.)	benne	déchèterie
	Capsules de café « Nespresso » Uniquement les capsules Nespresso	container pour capsules	déchèterie
	Ferraille : Vélos, barres métalliques, tous objets en fer	benne	déchèterie
	Emballages en plastique : flacons, barquettes, gobelets, etc...	sac prévu à cet effet	déchèterie
	Tubes néon	tonneau prévu à cet effet	déchèterie
	Déchets spéciaux : Produits de droguerie, phytosanitaires, toxiques, peintures, solvants, etc...	Avertir la Syndique	Cridec
	Déchets inertes : (démolition propre, pierres, céramique et porcelaine)	Dépôt signalé en forêt	
	Piles	Retour dans les commerces	
	Médicaments périmés	Retour dans les pharmacies	

	Pneus	Retour chez votre garagiste,	Facturés 5 fr (fr 40.- pour les pneus de tracteur) si déposés à la déchèterie
	Carcasses autos	Dépôt officiel ou entr. Bader	Moudon Lucens
	Batteries	Retour au marchand	
	Cadavres d'animaux	Dépôt officiel	Moudon

Les prescriptions ci-dessus ne concernent que les ménages privés

Les commerces et entreprises sont seuls responsables du transport et de l'élimination des déchets de leur exploitation